

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 février 2023

Nombre de membres en exercice : 15  
Quorum : 8  
Nombre de présents : 11  
Votes par procuration : 2

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal au cours de la séance du jeudi 23 février 2023 :

Numéro	Objet de la délibération <i>et résumé du contenu</i>	Résultat du vote
D2023/006	<p><b>Château de Blou : approbation du projet de remplacement de la pompe à chaleur principale et autorisation de passer la commande</b></p> <p><i>Le groupe actuel est sujet à des pannes de plus en plus fréquentes et coûteuses, et les pièces ne sont plus disponibles du fait de l'ancienneté du matériel. Autorisation de passer commande à l'EURL ATHOG ENERGIE (Thibault Veyrenc) pour un coût de 26 331,43 TTC.</i></p>	Approuvée
D2023/007	<p><b>Création d'une aire multisports : approbation du projet et demande de subvention</b></p> <p><i>Projet initié par le conseil municipal des Jeunes. Terrain multisports (football, handball, athlétisme...) et pumtrack (parcours de bosses et virages relevés pour les sports de roues et roulettes). Coût total prévisionnel : 120 000 € HT. Demande de subvention (80%) auprès de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 ».</i></p>	Approuvée
D2023/008	<p><b>Foncier : cession à la commune de la parcelle AD 815 pour régularisation cadastrale de l'emprise du chemin communal entre la route des Mouleyres et la rue de Georgie</b></p> <p><i>Régularisation foncière faisant suite à un bornage et un document d'arpentage établi en 2019. Cession gratuite à la Commune par le propriétaire d'une bande de terrain de 52 m<sup>2</sup> issu de l'ancienne parcelle AD 438.</i></p>	Approuvée
D2023/009	<p><b>Indemnités des élus : mise à jour de la délibération du 28 mai 2020 et du tableau récapitulatif annexe, par suite de la révision de la valeur du point d'indice au 01/07/2022</b></p> <p><i>Révision du tableau des indemnités par suite de l'augmentation de 3,5 % de la valeur du point d'indice de la fonction publique au 01/07/2022. Le taux des indemnités reste inchangé.</i></p>	Approuvée

### Informations diverses :

- Travaux de voirie 2023 : chemin des Carrières, chemin de la Clapouze, chemin des Champeaux, chemin du Tramontel.
- La commission d'appel d'offre sera désignée au cours de la prochaine séance fin mars.
- Réouverture de la médiathèque dans ses nouveaux locaux (salles voûtées) depuis le 20 février.
- Aménagement en cours de l'ancienne médiathèque en salle de réunion (conseil municipal, mariages, élections...).
- Participation de M. Liogier aux réunions communauté de communes sur les frelons asiatiques et les mobilités.